CANADIAN KENNEL CLUB® CLUB CANIN CANADIEN MD

5397, AVE EGLINTON OUEST, BUREAU 101, ETOBICOKE, (ONTARIO), M9C 5K6 | TEL (416) 675-5511 | 1 (855) 364 - 7252 | www.ckc.ca

DEMANDE POUR DEVENIR JUGE D'ÉPREUVE DE RAPPORT D'OBJET

Directives :

- Toutes les parties obligatoires de la demande doivent être remplies.
- Annexez une copie de tout document supplémentaire (l'original n'est pas nécessaire).
- La demande doit être signée.
- La demande dûment remplie et les pièces justificatives doivent être envoyées à l'attention de la Division des expositions et des concours à l'adresse indiquée ci-dessus ou par courriel à l'adresse eventapps@ckc.ca.

Nom

Nº d'adhesion

Adresse postale

Ville

Province

Code postal

( ) -

Numéro de téléphone au domicile

Adresse electronique

Pour quels autres types d'événements êtes-vous autorisé à juger?_____ Numéro de juge :_____

Veuillez confirmer ce qui suit en inscrivant ✓ un dans la case prévue.

☐ Avez-vous suivi la formation sur l'épreuve de rapport d'objet offerte par l'AKC Canine College sur le site Web de l'AKC?

☐ L'e-mail de confirmation par l'AKC Canine College est joint.

☐ Je déclare avoir au moins 18 ans.

CODE DE DÉONTOLOGIE DES JUGES

LES JUGES ET CANDIDATS DOIVENT OBSERVER LES RÈGLEMENTS ADMINISTRATIFS DU CLUB CANIN CANADIEN, LES RÈGLEMENTS ET LES POLITIQUES ÉTABLIES PAR SON CONSEIL D'ADMINISTRATION AINSI QUE LES RÈGLEMENTS ET LES POLITIQUES SE RAPPORTANT AUX ÉVÈNEMENTS QU'ILS SONT APPELÉS À JUGER.

LES JUGES ET CANDIDATS DOIVENT ÊTRE RECONNUS POUR LEUR HONNÊTETÉ, INTÉGRITÉ, IMPARTIALITÉ ET LEUR CONNAISSANCE DU SPORT ET DES RACES QU'ILS JUGENT OU DEMANDENT DE JUGER.

LES JUGES SONT HAUTEMENT RESPECTÉS PARMI LES CYNOPHILES. EN ACCEPTANT DES ENGAGEMENTS, TANT AU PAYS QU'À L'ÉTRANGER, LES JUGES AGISSENT COMME AMBASSADEURS DU CLUB GANIN CANADIEN, DES JUGES DU CLUB ET DES CYNOPHILES. LEUR COMPORTEMENT DOIT ÊTRE À L'IMAGE DU PRESTIGE DONT ILS JOUISSENT ET LEURS ACTIONS, IRRÉPROCHABLES.

LES JUGES DOIVENT RECONNAITRE QUE LA FORMATION FAIT PARTIE INTÉGRANTE DE LEUR TÂCHE ET PAR CONSÉQUENT, SUIVRE UN PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE AUTODIRIGÉ. LES JUGES DOIVENT SE TENIR AU COURANT DES POLITIQUES, NORMES ET RÈGLEMENTS RELATIFS AUX ÉVÈNEMENTS ET RACES QU'ILS JUGENT.

LES JUGES DOIVENT DEMEURER IMPARTIAUX DANS L'ÉVALUATION DE CHAQUE CHIEN QU'ILS JUGENT ET ATTRIBUER À CHAQUE ANIMAL LE CLASSEMENT APPROPRIÉ SELON LES NORMES DE L'ÉVÈNEMENT ET LA CONCURRENCE DANS LA CLASSE, SANS ÉGARD AU DOSSIER DU CHIEN, À LA PUBLICITÉ, AUX LIENS D'AMITIÉ OU À TOUTE AUTRE CONSIDÉRATION.

LES JUGES DOIVENT TRAITER TOUS LES EXPOSANTS DE FAÇON COURTOISE, RESPECTUEUSE ET IMPARTIALE.

LES JUGES DOIVENT ÊTRE CONSCIENTS QUE LEUR COMPORTEMENT DOIT EN TOUT TEMPS REFLÉTER LEUR POSITION AU SEIN DU MONDE CYNOPHILE.

Je certifie par la présente que les renseignements fournis dans la présente demande sont, à ma connaissance, exacts et véridiques. En apposant ma signature au bas de la présente demande, j'atteste ne pas avoir été déclaré coupable d'infractions criminelles liées aux animaux et confirme avoir pris connaissance du Code de déontologie des juges ainsi que des Règlements des épreuves de rapport d'objet, et m'engage à m'y conformer.

_____ Date

_____ Signature du candidat

Date de réception	Date d'approbation	Approuvé par le CCC